

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 19 décembre 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017**

**2017 DFPE 224** Subvention (21 000 euros) à l'association « Parler à d'autres » et convention pour leur action « Les P'tits matins » au sein d'un lieu d'accueil enfants parents (9e).

**MM. Patrick BLOCHE et Nicolas NORDMAN, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017 par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution de subventions à PARLER A D'AUTRES et la signature d'une convention pour une action spécifique mise en œuvre par son lieu d'accueil enfants parents ;

Vu l'avis du conseil du 9e arrondissement en date 27 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e commission et M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 4<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention annuelle pour l'année 2018, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « PARLER A D'AUTRES » ayant son siège social 5 RUE DE la boule rouge 75009 PARIS, pour le financement d'une action spécifique mise en œuvre dans son lieu d'accueil enfants parents.

Article 2 : Une subvention de 21 000 euros est allouée à l'association « PARLER A D'AUTRES » pour le fonctionnement du lieu d'accueil enfants parents « Les P'tits, les grands » situé 5 rue de la Boule Rouge 75009 Paris au titre de l'exercice 2018 (N° SIMPA : 20973 - N° dossier de subvention 2018\_02757).

Article 3 : Les dépenses correspondantes aux articles précédents seront imputées au chapitre 65, article 6574, rubrique 64 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2017 et suivantes sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**